

PONTAIX - Commune

Liste des délibérations de la séance du

04 juillet 2025

Président de la séance : Madame Dominique VINAY

Secrétaire de la séance : Madame Hélène BLACHE

Présents : Madame Dominique VINAY, Monsieur Pascal LAPEYRE, Monsieur Eric VINAY, Monsieur Olivier BARNIER, Madame Hélène BLACHE, Monsieur Joël LAPEYRE, Monsieur Pascal DIOTTE, Monsieur Emile MALICORNE

Représentés :

Absents et excusés : Monsieur Laurent GRANON, Monsieur Denis LE CAPITAINE

Ordre du jour :

- Approbation du dernier PV du 19 juin 2025

- Digue

Questions diverses et divers

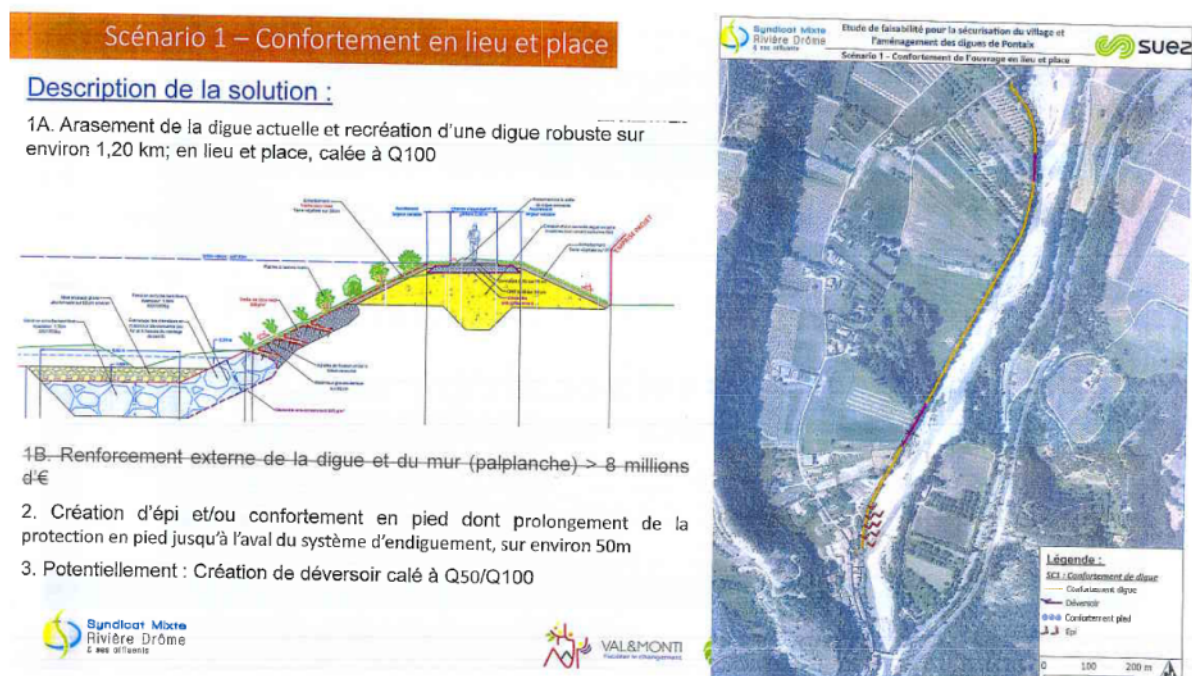
1 * Approbation du PV du 19 juin 2025

Vote POUR à l'unanimité (9 pour)

2 – Digue

Suite à la réunion de travail avec le SMRD, la Commune et le bureau d'étude, Madame Le Maire présente les compétences du SMRD et de la Commune où plusieurs scénarios ont été proposés, à savoir :

SCENARIO 1 :

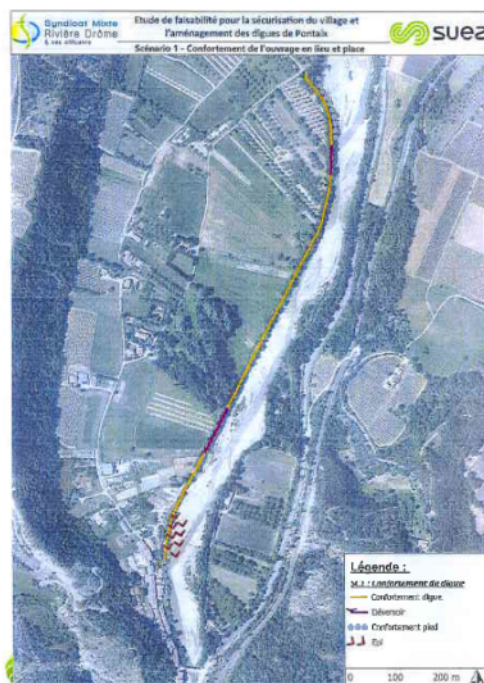


Scénario 1 – Confortement en lieu et place

- Coût de la reconstruction de la digue sur 1200 m : 1,8 millions
- Coût de la construction du déversoir + ressuyage : 175 000 €
- Construction d'épis + protection des maisons à l'aval : 50 000 €
- Fermeture aval par un mur en gc : 250 000 €
- Prix généraux, travaux préparatoires, repli et remise en état : 500 000 €
- Mesures compensatoires : 700 000 €
- Aléas et divers : 520 000 €

Coût des travaux (hors études et acquisitions) : 4 à 5 millions d'€

PM : Montant taxe GEMAPI commune de Pontaix : 3 300 €/an



SCENARIO 2 :

Scénario 2 – Recul de la digue et arasement de la berge amont

Description de la solution :

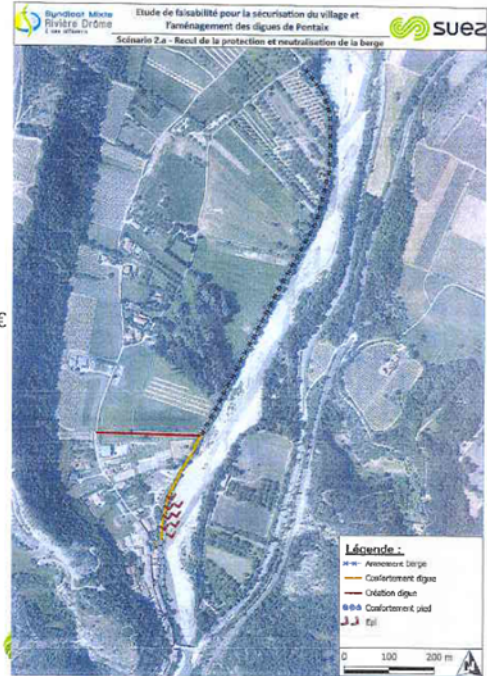
1. Recréation d'une digue robuste sur environ 260m; calée à Q100 (ou plus bas selon le coût) et fermeture
2. Création d'une digue protégeant les enjeux bâtis sur environ 200m; calée à Q100 (ou plus bas selon le coût) et raccord sur le chemin
3. Arasement du chemin et de la digue actuelle. Démontage de la protection érosion à l'amont, puis recréation d'un chemin piéton
1. Création d'épi et/ou confortement en pied dont prolongement de la protection en pied jusqu'à l'aval du système d'endiguement, sur environ 50m



Scénario 2 – Recul de la digue et arasement de la berge amont

- Coût de l'arasement de la berge sur 900 m : 700 000 €
- Coût de la construction du déversoir + ressuyage : 55 000 €
- Coût de la digue coté Drôme en enrochements (250m) : 300 000 €
- Coût de la digue coté Drôme en remblai (230m) : 125 000 €
- Construction d'épis + protection des maisons à l'aval : 50 000 €
- Fermeture aval par un mur en gc : 250 000 €
- Prix généraux, travaux préparatoires, repli et remise en état : 475 000 €
- Mesures compensatoires : 500 000 €
- Aléas et divers : 400 000 €

Coût des travaux (hors étude et acquisition) : 3 à 3.5 millions d'€



Scénario 2 – Recul de la digue et arasement de la berge amont

Avantages

- Protection robuste des enjeux proche du village
- Améliore l'accès à la rivière et l'aspect paysager
- Gains environnementaux et morphologiques
- Coût d'entretien/surveillance réduits (500 m d'endiguement)

Inconvénients

- Coût de travaux très importants (entre 3 et 3.5 millions d'euros)
- ACB défavorable – mais potentiels financement AERM
- Nécessite d'élargir l'emprise actuelle => Impact sur le foncier agricole
- Acquisition foncière pour le barreau central
- Des inondations fréquentes dans les terres agricoles

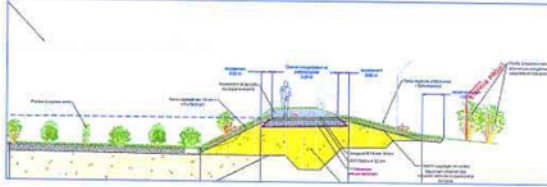


SCENARIO 3 :

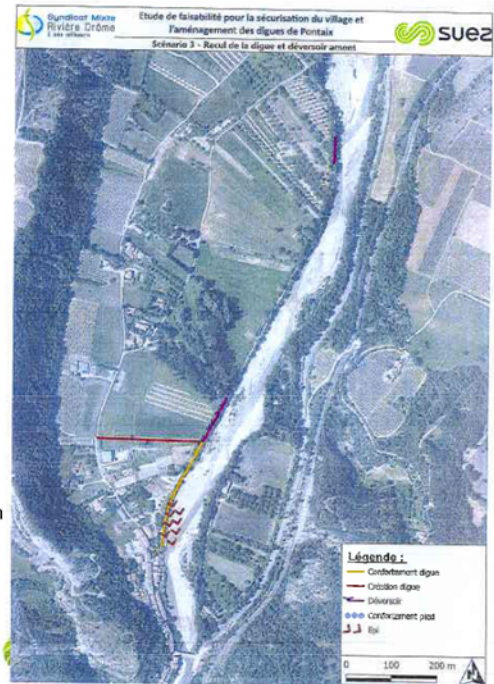
Scénario 3 – Recul de la digue et neutralisation amont

Description de la solution :

1. Recréation d'une digue robuste sur environ 260m; calée à Q100
2. Création d'une digue protégeant les enjeux bâtis sur environ 200m; calée à Q100 (ou plus bas selon le coût) et raccord sur le chemin



3. Maintien du chemin et de la digue actuelle, et mise en transparence à prévoir ? – Pour quelles occurrences ?
4. Création d'épi et/ou confortement en pied dont prolongement de la protection en pied jusqu'à l'aval du système d'endiguement, sur environ 50m



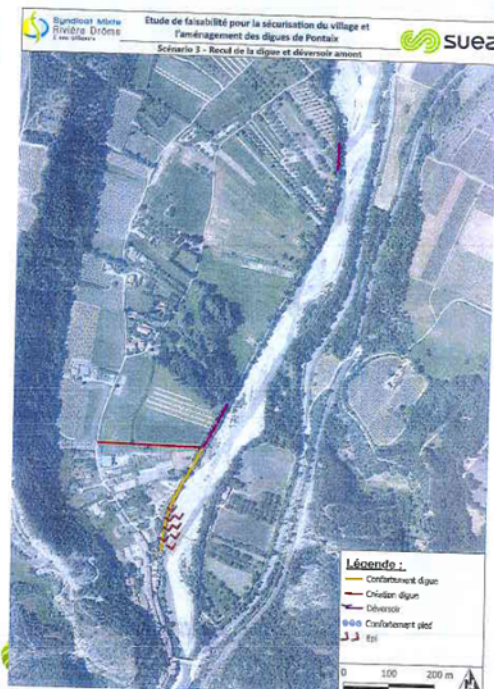
Scénario 3 – Recul de la digue et neutralisation amont

Avantages

- Protection robuste des enjeux proche du village
- Améliore l'accès à la rivière et l'aspect paysager
- Coût d'entretien/surveillance réduits (500 m d'endiguement)
- Gestion du sur-aléa (déversoirs)

Inconvénients

- Coût de travaux très importants (entre 1.5 et 2 millions d'euros)
- Acquisition foncière pour le barreau central
- ACB négative (sauf intégration érosion)
- Des inondations plus fréquentes dans les champs (en fonction des conditions de mise en transparence)



SCENARIO 4 :

Scénario 4 – Protection contre l'érosion – Secteur village

Description de la solution :

1. Création d'épi et réparation / confortement en pied dont prolongement de la protection en pied jusqu'à l'aval du système d'endiguement, sur environ 50m
2. La protection s'étend du champ captant jusqu'aux maisons en aval
 - Coût de la protection en enrochements – secteur village : 300 000 €
 - Construction d'épis + protection des maisons à l'aval : 50 000 €
 - Prix généraux, travaux préparatoires, repli et remise en état : 220 000 €
 - Aléas et divers : 125 000 €

Coût des travaux (hors études et acquisitions) : 700 000 à 800 000 €

Mesures complémentaires : programme de réduction de la vulnérabilité individuelle



Scénario 4 – Protection contre l'érosion – Secteur village

Avantages

Protection des enjeux du village contre l'érosion

Coût de travaux et impacts limités

Mesures individuelles : protection contre l'inondation

Peu de frais de surveillance et d'entretien

Inconvénients

Mise en transparence à prévoir sur la partie amont (dans quelles conditions?)

Ne modifie pas les conditions d'inondation



Le SCENARIO 1 (Ne sera pas retenu).

Le SCENARIO 2 (Le Conseil refuse ce scénario).

Le SCENARIO 3 (Retenu par le SMRD)

Le SCENARIO 4 (N'est pas retenu par le SMRD)

Débat entre les Conseillers sur les scénarios, Le Conseil demande au SMRD de venir présenter les scénarios aux habitants de PONTAIX et d'affiner les propositions. Aucune décision n'est prise par le Conseil Municipal.

Fin de la séance 19 : 55

Madame Dominique VINAY
Président de séance

Madame Hélène BLACHE
Secrétaire de séance